Musée de la vie vaudoise : fondation des patoisants

Autor(en): **Chevalley, J.**

Objekttyp: Article

Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand

Band (Jahr): 81 (1954)

Heft 5

PDF erstellt am: **11.09.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-228969

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek* ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

MUSÉE DE LA VIE VAUDOISE

Fondation des patoisants



En août 1933, M. Emile Gavillet étudiait, dans une petite plaquette illustrée, aujourd'hui introuvable, les anciens greniers en bois du Pays de Vaud.

M. le professeur Charles Biermann, plus récemment, dans sa *Maison pay*sanne vaudoise, consacre à ces greniers quelques pages, un dessin à la plume et une carte de répartition géographique.

M. le pasteur Richard Paquier donne une très bonne reproduction photographique d'un grenier en bois de Villarsle-Comte dans son *Pays de Vaud* « des origines à la conquête bernoise ».

Comme le montre nos clichés représentant les diverses faces d'un grenier à Carrouge, il s'agit de petits bâtiments entièrement construits en bois, recouverts de tuiles, posés en général sur une petite cave en maçonnerie, ou plus simplement, sur un socle cubique en pierres sèches.

Ils rappellent par leurs dimensions les « Mazots » valaisans ou les « Guergnis » du Chablais savoyard, mais les pentes de leur toiture sont beaucoup plus inclinées, et leurs parois sont faites de larges plateaux de chêne de 8 à 10 centimètres d'épaisseur, encastrées dans une forte pièce verticale de chêne très artistiquement taillée à la hache d'un motif décoratif nettement gothique, identique pour chacun, qu'il soit construit au XIVe siècle comme un exemplaire de Corcelles près Payerne (1336), du XVI^e Orzens (1553) ou du XIX^e Maracon (1810). Une seule porte très petite sur le devant, aucune fenêtre, mais de petites ouvertures d'aération trop petites pour laisser passage aux rongeurs. L'intérieur est une petite salle basse d'environ 3.5×3.5 m., divisée par de basses séparations en planches de sapin ou chaux entre lesquelles on serrait blé, orge, avoine ou seigle.

Une petite échelle fait accéder par un trapon aux combles où étaient remisés les outils propres aux céréales, fourches, râteaux, fléaux, vans, etc.

Emile Gavillet en avait dénombré 43 en 1933, mais sur ce nombre, un tiers environ a été détruit depuis lors, trop délabrés pour être entretenus et sauvés, ou encombrant les abords d'un rural promis à l'extension. J'ai repassé dans tous les lieux cités par MM. Gavillet et Biermann et ai pu constater que, par exemple, deux de ces greniers avaient été démolis à Dommartin, un à l'Abbaye-Rossenges, un aux Tavernes, et que plusieurs sont si maladroitement réparés ou transformés que leurs caractères propres sont irrémédiablement perdus.

En revanche, certains propriétaires — que je salue très bas ici — leurs vouent tous leurs soins éclairés, un peu d'argent et beaucoup de respect, et grâce à eux, nous pouvons admirer encore une vingtaine de ces gracieux et précieux témoins d'un âge révolu, répandus dans une aire délimitée au S. par Villars-Tiercelin, au N. par Corcelles près Payerne, à l'E. par Maracon et à l'O. par Bioley-Orjulaz.

Dans un prochain article, j'en dresserai la liste et vous entretiendrai d'un projet qui me trotte par la tête depuis quelque temps.

J. Chevalley.

La neige : ambiance rêvée de l'AMATEUR PHOTOGRAPHE

Le spécialiste des travaux soignés :

A. SCHNELL & FILS

Photo - Projection - Ciné
PL. SAINT-FRANÇOIS 4 - LAUSANNE

Résultats du concours de décembre

Les fêtes de l'an n'ont pas ralenti l'ardeur de nos fervents des « Mots croisés.» Résultat : une cinquantaine de grilles dont 15 fausses et 35 justes.

Le « Mots croisés » de décembre contenait un petit piège tendu à point : l'anagramme d'aéré.

La grille originale portait : EARE. Plusieurs ont mis EAER, ce qui leur fit découvrir une réponse imprévue à la définition du 11 horizontal (2) « Désigne un sujet qui trotte en tête », soit Vermine. La définition exacte était Premier... Ah! ce Monsieur Elophe, en a-t-il des finesses!...

Mme Matter-Estoppey gratifie l'auteur de nos « Mots » de vœux en vers que voici :

Vous avez donné des migraines Et fatigué plus d'un cerveau, Mais, si nous fûmes à la peine Nous vous disons, pour l'an nouveau, Bons vœux, santé, Monsieur Elophe! Car le Temps nous rend philosophe!

Et M. Croset-Peitrequin, de Gryon, taquinant lui aussi la Muse, nous écrit:

Sans l'esprit de Monsieur Elophe Ce serait une catastrophe, Car c'est toujours avec ardeur Que j'entr'ouvre ce cher Conteur. Alors le bonheur est complet Dans notre haut et vieux chalet Où l'on découvre avec délice Ses jeux de Mots pleins de malice Dont les fines définitions Font notre stupéfact-i-on!

Voici la liste des lauréats telle qu'elle résulte du tirage au sort :

M. Ch. Marguerat, Cully. Mme M. Barraud, Orbe.

M. H. Jaton, Baugy sur Clarens.

M. A. Michaud, Orbe.

M. A. Desplands, Château-d'Oex.

M. Alfred Chaubert, Territet.

M. Aug. Cornu, Neuchâtel.

Perrette, Juste-Olivier, Lausanne.

M. Eric Muller, Château-d'Oex. Dr V. Nater, médecin, Yvonand.

Mme Matter-Estoppey, Lausanne.

M. G. Croset-Peitrequin, Gryon.

Douze abonnements transmissibles récompenseront — à raison d'un chacun — les douze concurrents désignés par voie de tirage au sort et qui auront envoyé, d'ici au 31 janvier 1954, une « grille » conforme à la « grille originale », à l'Imprimerie J. Bron, Pré-du-Marché 11, à Lausanne.